

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
20 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du douze octobre deux mille vingt-six qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Anne-Laure BODIN – Maire de Ceaulmont
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de la Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Madame Virginie ÉLION – Maire d'Aigurande
- Monsieur Yves CRON – Maire de Poulaines
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Michel BOUGAULT – Conseiller municipal d'Issoudun
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Châtillon-sur-Indre
- Madame Annick FOURRÉ – Adjointe au Maire d'Ardentes
- Madame Ghislaine VERKEN – Adjointe au Maire de Buzançais
- Madame Michèle PRÉVOST – Adjointe au Maire de Levroux
- Madame Christine COUTY – Adjointe au Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Madame Annick BROSSIER – Présidente de la Communauté de Communes d'Écueillé-Valençay
- Madame Florence PETIPEZ – Conseillère communautaire de Châteauroux Métropole

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT - Maire de Le Poinçonnet
- Madame Brigitte VOITIER – Maire de Saint-Maur
- Monsieur Gilles LHERPINIÈRE – Maire de Le Blanc
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Anne-Laure BODIN

Délibération CA-2026-41

Séance du 20 octobre 2026

OBJET : AVENANT À DE LA CONVENTION AVEC LE FONDS D'INSERTION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération n°2023-47 autorisant la signature d'une convention avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique pour la période 2024-2027,

Considérant la mise en œuvre avancée des objectifs fixé par le FIPHFP, notamment en matière d'adaptation de poste et de recrutement d'apprenti et la proposition au FIPHFP de définir des objectifs plus ambitieux dans une logique de reconnaissance du dynamisme de notre démarche préventive et inclusive,

Vu projet d'avenant ci-annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

ARTICLE 1 – AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique pour la période 2024-2028 afin de bénéficier d'un abondement financier de 58 000 € de l'enveloppe initiale ainsi augmentée de 53 700 € portant le montant de notre convention quadriennale de 202 300 € à 256 000 €.



Le Président,

Xavier ELBAZ